

Le XIX^e siècle français :
économie, société et politique,
métropoles et colonies
(1815-1914)

Le XX^e siècle :
guerres mondiales,
totalitarismes, génocides,
guerre froide, décolonisation

Le XIX^e siècle français : **économie, société et politique,** **métropoles et colonies** **(1815-1914)**

Le XX^e siècle : **guerres mondiales,** **totalitarismes, génocides,** **guerre froide, décolonisation**

Ouvrage rédigé par

Lancelot Arzel

Gaël Eismann

Matthieu de Oliveira

François Rouquet

avec la collaboration de

Dzovinar Kévonian

et Florent Piton



RÉUSSIR LE CAPES

Retrouvez tous les titres de la collection

Les clés pour réussir le CAPES

sur notre site

librairie.studyrama.com

Édition : Thomas Beddok et Myriam Pasek

Mise en page : Loïc Pennanéac'h

Cartographie : Carl Voyer

© Bréal, janvier 2026.

Toute reproduction même partielle interdite.

ISBN : 978-2-7495-5813-4

Les auteurs

Agrégé, docteur en histoire contemporaine, enseignant à Sciences Po Paris et à l'université, **Lancelot Arzel** travaille sur les guerres et les violences armées en contexte colonial, en particulier en Afrique centrale (Congo, Cameroun). Il a été membre de la Commission mixte franco-camerounaise ayant travaillé sur le rôle de la France au Cameroun (1945-1971).

Gaël Eismann est professeure d'histoire contemporaine à l'université de Caen-Normandie. Elle est chercheuse au laboratoire Histoire, Territoires et Mémoires (HisTeMé, EA 7455), et depuis 2007, chercheure associée à l'Institut Historique Allemand de Paris.

Dzovinar Kévonian est professeure d'histoire contemporaine à l'université de Caen-Normandie, (laboratoire HisTeMé – Histoire – Territoire – Mémoire). Elle est spécialiste de l'histoire des exilés et des réfugiés au xx^e siècle.

Matthieu de Oliveira est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Lille. Il travaille sur l'articulation entre finances et économie, crédit et territoire en France et en Europe au xix^e siècle.

Florent Piton est maître de conférences à Sciences Po Strasbourg. Il travaille sur l'histoire sociale et politique du Rwanda et du génocide des Tutsi au xx^e siècle, dans une double perspective d'histoire de l'Afrique et d'histoire des violences de masse.

François Rouquet est professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université de Caen-Normandie et membre du laboratoire HisTeMé (Histoire – Territoire – Mémoire EA 7455). Il travaille sur le premier xx^e siècle, la Seconde Guerre mondiale et l'Épuration.

Sommaire

Les auteurs	3
-------------------	---

PARTIE 1

Le XIX^e siècle français : économie, société et politique, métropole et colonies (1815-1914)

(par Matthieu de Oliveira)

Comprendre	11
-------------------------	----

① Histoire politique	11
② Histoire économique et sociale	14
③ Histoire environnementale	16
④ Histoire coloniale	19

Savoir	23
---------------------	----

① Siècle des révolutions et incertitude constitutionnelle	23
② Démocratisation de la vie publique et apprentissage de la citoyenneté	30
③ Processus d'industrialisation	39
④ Religion(s) et laïcité	50
⑤ Construction de l'État-nation	56
⑥ Colonisation/Empire colonial	62

S'entraîner	69
Épreuve 1 – Composition	69
Exemple de sujet : les Français et les libertés, 1830-1914	69
Épreuve 2 – Analyse de documents	77
① Exemple de sujet : industrialisation et encadrement de la main-d'œuvre en France (1840-1914)	77
Document 1 – Plan de la ville et de l'usine du Creusot (Saône-et-Loire), 1847	77
Document 2 – Un règlement d'usine en 1860	77
Document 3 – Le logement ouvrier à Mulhouse	79
Document 4 – Les lois ouvrières de la III ^e République présentées par É. Levasseur en 1907	80
Document 5 – Bannière de l'harmonie du Familistère de Guise (Aisne), vers 1914	82
② Corrigé	83
Bibliographie générale	90

PARTIE 2

Guerres mondiales et totalitarismes (1914-1945)

(par Gaël Eismann et François Rouquet)

Comprendre	95
① L'ouverture du champ historiographique des deux guerres mondiales à partir des années 1990 : du national vers le global	95
② La Seconde Guerre mondiale : mémoire, violence et globalisation du regard	97

③ Convergences et nouveaux paradigmes : vers une histoire intégrée des deux guerres mondiales	100
--	-----

Savoir	103
---------------------	-----

① La Première Guerre mondiale	103
② L'Après-Guerre : séquelles et conséquences	114
③ La montée des totalitarismes	122
④ La Seconde Guerre mondiale et le nazisme	130
⑤ L'Occupation allemande : collaboration et résistance	145

PARTIE 3

La guerre froide

(par Florent Piton *et alli*)

Comprendre	155
-------------------------	-----

Savoir	159
---------------------	-----

① Les contradictions d'un « monde bipolaire »	159
② « Dés-européaniser » la guerre froide	166
③ La guerre par d'autres moyens ?	170
④ Finir la guerre froide	175

PARTIE 4

Décoloniser et devenir indépendant ? La fin des empires coloniaux (années 1940-1980)

(par Lancelot Arzel)

Comprendre	181
Savoir	183
① Aux racines des décolonisations	183
② L'Asie et le Proche-Orient sous le feu des décolonisations ...	188
③ Les sociétés africaines face aux indépendances	193
④ Résister à l'impérialisme dans le monde	201
Cartographie	206
Chronologie	209
S'entraîner	211
Épreuve – Analyse de documents	211
① Exemple d'analyse de documents : les guerres africaines de décolonisation (années 1950-1970)	211
Document 1 – Arrestation de suspects Mau Mau à Nairobi (24 octobre 1952)	212
Document 2 – Un ancien appelé du contingent témoigne de la « pacification » (1960)	212
Document 3 – Des nationalistes camerounais à l'ONU (février 1957) ..	214
Document 4 – Les protestations de l'Union des populations du Cameroun (mai 1956)	215
Document 5 – Souvenirs de la guerre en Guinée portugaise (1968-1972)	216
Document 6 – Le massacre du 17 octobre 1961	217
② Corrigé	218

PARTIE

1

Le XIX^e siècle français : économie, société et politique, métropole et colonies (1815-1914)

(par Matthieu de Oliveira)

Les pages qui suivent proposent une présentation, nécessairement rapide et synthétique, des principaux enjeux du XIX^e siècle français. Les cadres en sont connus, tant sur le plan chronologique (de la défaite de Napoléon à Waterloo au déclenchement de la Première Guerre mondiale) que géographique (l'hexagone en construction comme l'empire colonial conquis par-delà les mers).

Parce que l'histoire se revendique comme une science humaine et sociale en constant renouvellement, il paraît nécessaire de faire le point sur la façon dont les historiens ont appréhendé, ces dernières années voire décennies, les grands domaines ou champs historiographiques que sont respectivement l'histoire politique, économique et sociale, environnementale ou encore coloniale. Tel est l'objet de la première partie, intitulée **Comprendre**.

De leur côté, les thématiques abordées dans la deuxième partie – **Savoir** – se révèlent légèrement plus larges que le triptyque annoncé par les instructions officielles ; dès lors, l'on abordera successivement : 1) les enjeux relatifs à l'incertitude institutionnelle qui découlent de la rapide succession des régimes ; 2) la double question de la politisation des Français et de l'apprentissage de la citoyenneté ; 3) les caractéristiques, rythmes et effets sur les populations d'un processus d'industrialisation majeur ; 4) le rapport des Français – tant gouvernants que gouvernés – aux cultes et à la laïcité ; 5) les modalités et les étapes de la construction d'un État-nation au XIX^e siècle et 6) la construction d'un empire par-delà les mers, à la fois vecteur de diffusion des valeurs universalistes et moyen de domination et d'exploitation coloniales.

Enfin, dès lors que ce manuel ambitionne de contribuer à la préparation des étudiants au CAPES rénové, les uns et les autres trouveront dans la troisième partie – **S'entraîner** – deux exercices rédigés du type de ceux que le jury serait susceptible de proposer au concours, soit une dissertation et un commentaire de (plusieurs) documents.

1 Histoire politique

Longtemps considérée comme dominante sur le champ historiographique, l'histoire politique, dans le cas d'espèce du ^{xix}^e siècle, a connu un net recul à partir des années 1970, supplantée par l'histoire économique et sociale, culturelle, coloniale, ou plus récemment environnementale. Pourtant, depuis le début du ^{xxi}^e siècle, elle connaît un renouveau important. Ce retour du politique ne signifie pas un simple retour à l'histoire des institutions ou des grands hommes, même s'ils demeurent centraux dans la compréhension des régimes, mais une redéfinition du politique, élargi aux pratiques, aux imaginaires, aux mobilisations, aux pratiques informelles du pouvoir.

L'historiographie traditionnelle du ^{xix}^e siècle s'est longtemps focalisée sur les régimes politiques successifs (monarchie, république, empire), les choix et fonctionnements constitutionnels, les gouvernements, les idéologies et les figures marquantes. Cette histoire institutionnelle, caractérisée par une approche chronologique et événementielle, a connu des évolutions marquées, certains régimes focalisant l'attention alors que d'autres demeurent dans l'ombre. La Restauration a ainsi longtemps été délaissée avant de revenir en grâce à la faveur de travaux récents (E. de Waresquiel et B. Yvert, *Histoire de la Restauration, 1814-1830. Naissance de la France moderne*, Perrin, 1996 et plus récemment F. Démier, *La France de la Restauration. L'impossible retour du passé, 1814-1830*, Gallimard, 2012). À l'inverse, la monarchie de Juillet n'a fait l'objet d'aucune étude d'ensemble ces dernières années et demeure bien souvent associée au régime

précédent dans des études plus générales, consacrées à l'état de l'opinion (P. Karila-Cohen, *L'état des esprits. L'invention de l'enquête politique en France, 1814-1848*, PUR, « Carnot », 2008) ou aux pétitions comme modalité de revendication (B. Agnès, *L'appel au pouvoir. Les pétitions aux Parlements en France et au Royaume-Uni (1814-1848)*, PUR, 2018). Les travaux de synthèse demeurent rares (P. Harismendy (dir.), *La France des années 1830 et l'esprit de réforme*, PUR, « Carnot », 2006) et seules quelques figures emblématiques s'imposent, sur le mode biographique (P. Rosanvallon, *Le moment Guizot*, Gallimard, 1985 ; L. Theis, *François Guizot*, Fayard, 2008).

À l'inverse, les régimes républicains ont été au cœur d'une intense production historiographique, favorisée par les commémorations (les 150^e et 175^e anniversaires de la Seconde en 1998 et 2023 ; le 150^e anniversaire de la Troisième en 2020). Ils apparaissent comme l'aboutissement naturel du processus politique initié en 1789 et symbolisent l'avènement – parfois contrarié – de la démocratie (S. Aprile, *La révolution inachevée, 1815-1870*, Belin, 2014 ; V. Duclert, *La République imaginée, 1870-1914*, Belin, 2010). Là encore, la biographie, selon les cas politique ou intellectuelle, connaît un large succès, mettant selon les cas à l'honneur Gambetta (É. Anceau, *Gambetta*, PUF, 2025), Thiers (S. W. Sawyer, *Adolphe Thiers : la contingence et le pouvoir*, Armand Colin, 2018) ou encore Jaurès (G. Candar et V. Duclert, *Jean Jaurès*, Fayard, 2014 ; J.-N. Ducange, *Jean Jaurès*, Perrin, 2024).

Les crises et scandales ont également été largement étudiées [cf. l'ouvrage classique mais toujours utile de M. Winock, *La Fièvre hexagonale. Les grandes crises politiques (1871-1968)*, Le Seuil, 1986], de la Commune (M. Cordillot (coord.), *La Commune de Paris 1871. Les acteurs, l'événement, les lieux*, Éd. de l'Atelier, 2021 et dans son retentissement international, Q. Deluermoz, *Commune(s), 1870-1871. Une traversée des mondes au XIX^e siècle*, Le Seuil, 2020) à l'Affaire Dreyfus (V. Duclert, *Alfred Dreyfus, l'honneur d'un patriote*, Fayard, 2006) en passant par le Boulangisme (B. Joly, *Aux origines du populisme. Histoire du Boulangisme (1886-1891)*, CNRS éd., 2022) et le scandale de Panama (J.-Y. Mollier, *Le scandale de Panama*, Fayard, 1991 et *Panama, Un canal pour mémoire*, Flammarion, 2025).

Mais c'est sans doute le Second Empire qui sort le mieux son épingle du jeu, profitant d'une entreprise de réévaluation, insistant sur la modernité du régime. Menée avant tout par É. Anceau, elle porte à la fois sur l'empereur (*Napoléon III. Un Saint-Simon à cheval*, Tallandier, 2012), le fonctionnement et la composition du Corps législatif (*Les Députés du Second Empire*.

Prosopographie d'une élite du XIX^e siècle, Champion, 2000) ou encore la réhabilitation du ministre Ollivier (*L'Empire libéral*, SPM, 2 vol., 2017). Dans son sillage, l'impératrice Eugénie (M. Michelet, *L'impératrice Eugénie : une vie politique*, Le Cerf, 2020) et le préfet du coup d'État Maupas (F. Laurent, *Charlemagne-Émile de Maupas (1818-1888)*, Dalloz, 2024) trouvent leur biographie.

Les idées politiques ont également fait l'objet d'un large renouvellement, favorisé par la parution de travaux de synthèse : à gauche, la vieille *Histoire générale du socialisme* de J. Droz (PUF, 1972-1978) et le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* de J. Maitron (44 vol. parus entre 1964 et 1977) sont avantageusement mis à jour par *l'Histoire des gauches en France, 1- L'Héritage du XIX^e siècle* dirigée par J.-J. Becker et G. Candar (La Découverte, 2004) ; à droite, l'ouvrage de référence de R. Rémond (*Histoire des droites en France de 1815 à nos jours*, Aubier, 1954) bénéficie d'une double mise à jour due à J.-F. Sirinelli (dir.), *Histoire des droites en France* (Gallimard, 1992, 3 vol.) et G. Richard, *Histoire des droites en France de 1815 à nos jours* (Perrin, 2017).

L'un des apports majeurs de cette historiographie récente est l'étude des processus de politisation, notamment dans les campagnes ou les classes populaires. Dans le sillage de ceux de M. Agulhon, les travaux d'O. Ihl sur le vote (*L'acte de vote* (avec Y. Deloye), Presses de Sciences Po, 2008) ou la méritocratie (*Le mérite et la République. Essai sur la société des émules*, Gallimard, 2007), d'A. Garrigou sur le suffrage universel (*Histoire sociale du suffrage universel en France, 1848-2000*, Le Seuil, 2002) ou de V. Robert sur les banquets (*Le temps des banquets. Politique et symbolique d'une génération (1818-1848)*, Publ. de la Sorbonne, 2010) ont permis de mieux comprendre comment les populations, longtemps considérées comme dominées, ont progressivement investi la sphère politique (par l'élection, les fêtes, la presse, etc.).

La politisation est désormais pensée comme un processus graduel, souvent informel, impliquant des médiations multiples (instituteurs, curés, notables, journalistes). On ne se limite plus aux seules expressions politiques, mais on explore les sociabilités (cafés, sociétés de secours, lectures), les pratiques symboliques (drapeaux, hymnes, statues, étudiés entre autres par J. Lalouette, *Les statues de la discorde*, Passés Composés, 2021, *L'identité républicaine de la France. Une expression, une mémoire, des principes*, Fayard, 2023 et *Trois Fleurs de la nation. Le drapeau, l'hymne et la devise*, Passés Composés, 2025) ou encore les émotions politiques (E. Fureix, *La France des larmes. Deuils politiques à l'âge romantique (1814-1840)*, Champ Vallon, 2009).

2 Histoire économique et sociale

L'histoire économique et sociale du XIX^e siècle a longtemps occupé une position centrale dans l'historiographie, portée notamment par l'école des Annales et l'influence du marxisme. Elle a longtemps été dominée par des questionnements structurels : industrialisation, luttes de classes, modernisation économique, émergence de la classe ouvrière... À partir des années 1980, ce domaine de recherches a connu un profond renouvellement, avec l'abandon des grandes synthèses explicatives au profit d'enquêtes plus fines, plus localisées, et souvent plus attentives aux acteurs, aux pratiques et aux représentations.

Pendant des décennies, l'histoire économique et sociale du XIX^e siècle a cherché à comprendre les modalités de la transformation industrielle, dans le prolongement des réflexions sur le développement et la croissance économique (W. Rostow, *The Stages of Economic Growth*, 1960, trad. fr. 1997). Ce sont les grandes années de la « Révolution industrielle » et de la recherche d'un vaste modèle explicatif de la transformation économique du pays. Avec la publication d'une vaste *Histoire économique et sociale de la France* en 4 tomes et 8 volumes (PUF, 1970-1982), E. Labrousse et F. Braudel dirigent une entreprise éditoriale globalisante. Pour l'occasion, ils mobilisent – entre autres – M. Lévy-Leboyer, auteur d'une thèse intitulée *Les Banques européennes et l'industrialisation de l'Europe dans la première moitié du XIX^e siècle* (PUF, 1964) et qui entreprend de calculer « La croissance économique en France au XIX^e siècle. Résultats préliminaires » (*Annales. ESC*, 1968/4, p. 788-807), le spécialiste des banques J. Bouvier (*Le Crédit lyonnais de 1863 à 1882 : les années de formation d'une banque de dépôt*, SEVPEN, 1966) ou encore l'historien des chemins de fer F. Caron (*Histoire de l'exploitation d'un grand réseau, la Compagnie du Chemin de Fer du Nord (1846-1937)*, Mouton, 1973). La grande industrie et l'innovation y sont présentées comme centrales. Dans la foulée, les travaux de M. Gillet attestent de l'importance majeure du charbon dans le processus (*Les charbonnages du Nord de la France au XIX^e siècle*, Mouton, 1973).

Avec F. Mendels (« Proto-Industrialization: The First Phase of the Industrialization Process », *The Journal of Economic History*, 1972, p. 241-261) puis P. Deyon et son équipe lilloise (cf. les deux numéros majeurs de la *Revue du Nord* de 1979 et 1981), la thématique de la proto-industrialisation

s'impose. Elle rebat les cartes de la géographie et des rythmes différentiels de l'industrialisation. Les campagnes reprennent leur place dans le processus de développement, du Nord (D. Terrier, *Les deux âges de la proto-industrie. Les tisserands du Cambrésis et du Saint-Quentinois, 1730-1880*, EHESS, 1996) au Sud (R. Trempé, *Les Mineurs de Carmaux, 1848-1914*, Éd. ouvrières, 1971), en parallèle de l'affirmation de la grande entreprise capitaliste. Et si le travail à domicile persiste jusqu'à la fin de la période, un modèle d'« industrialisation douce » a été mis en évidence ces dernières années, assurant l'indépendance économique de zones de montagne (cf. J.-M. Ollivier, *Des clous, des horloges et des lunettes : les campagnards moréziens en industrie, 1780-1914*, Éd. du CTHS, 2004). En somme, l'idée d'un processus linéaire et homogène a laissé place à une cartographie plus nuancée des trajectoires régionales. L'industrialisation n'est plus uniquement vue comme un processus de rupture, mais comme un phénomène lent, inégal, partiellement réversible, coexistant longtemps avec des formes de travail et de production préindustrielles.

L'histoire ouvrière, ou du rapport des ouvriers à l'industrie, a également connu des développements importants. Depuis les travaux de M. Perrot, *Jeunesse de la grève, 1871-1890*, Le Seuil, 1984 et la synthèse proposée par G. Noiriel, *Les Ouvriers dans la société française (xix^e-xx^e siècle)*, Le Seuil, « Points », 1986, l'intérêt de la recherche s'est porté sur divers objets. Pensons au rapport aux machines et à la technologie qui suscite des réactions violentes, jusqu'au luddisme (F. Jarrige, *Au temps des « tueuses de bras »*, *Les bris de machines à l'aube de l'ère industrielle (1780-1860)*, PUR, « Carnot », 2009) ou à la progressive reconnaissance de la place croissante des femmes dans le monde du travail (M. Zancarini-Fournel et M. Dubesset, *Parcours de femmes : réalités et représentations, Saint-Étienne (1880-1950)*, PU Lyon, 1993). De même, le regard porté sur la classe ouvrière évolue au gré des enquêtes sociales, de Villermé à Le Play et jusqu'aux travaux de l'OIT (E. Geerkens & alii (dir.), *Les enquêtes ouvrières dans l'Europe contemporaine. Entre pratiques scientifiques et passions politiques*, La Découverte, 2019).

Les recherches récentes pointent également le rôle de la famille et des institutions de l'économie dans le processus de développement économique. C'est par exemple ce que mettent en évidence J.-P. Hirsch dans *Les deux rêves du commerce. Entreprise et institution dans la région lilloise, 1780-1860* (EHESS, 1991), H. Joly en suivant le parcours des *Gillet de Lyon. Fortunes d'une grande dynastie industrielle, 1838-2015* (Droz, 2015) ou encore C. Lemercier avec *Un si discret pouvoir. Aux origines de la chambre de commerce de*

Paris, 1803-1853 (La Découverte, 2004). Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, c'est au tour de l'État de monter en puissance, en assumant de nouvelles fonctions économiques et sociales, ce que montrent les travaux de J.-Ph. Dumas sur le ministère du Commerce et de l'Industrie (*L'État, moteur du progrès : le ministère du Commerce et de l'Industrie, 1870-1914*, CHEFF, 2016), d'I. Lespinet-Moret sur l'Office du travail (*L'Office du travail, 1891-1914. La République et la réforme sociale*, PUR, 2007) ou de V. Viet sur l'Inspection du travail (*Les voltigeurs de la République. L'inspection du travail en France jusqu'en 1914*, CNRS éd., 1994). De même, les enjeux du droit social sont largement évoqués par la recherche, autour des conventions collectives (O. Kourchid et R. Treppe, *Cent ans de conventions collectives*, Arras 1891/1991, *Revue du Nord*, hors-série n° 8, 1994) ou des accidents du travail (B. Dubois & alii, *La réception des législations relatives aux accidents du travail, XIX^e-XX^e siècle, France-Belgique*, *Revue du Nord*, hors-série n° 40, 2020).

Sur le versant syndical, aux traditionnelles synthèses (M. Dreyfus, *Histoire de la CGT*, Complexe, 2005) s'ajoutent désormais des travaux sur les associations avant la Loi Waldeck-Rousseau de 1884 (C. Christen et alii (éd.), *S'unir, travailler, résister. Les associations ouvrières au XIX^e siècle*, PU du Septentrion, 2021), les maisons syndicales (D. Tartakowsky, *Les syndicats en leurs murs : Bourses du travail, maisons du peuple, maisons des syndicats*, Champ Vallon, 2024) ou encore la stratégie patronale (D. Fraboulet, *Quand les patrons s'organisent. Stratégies et pratiques de l'Union des industries métallurgiques et minières 1901-1950*, PU du Septentrion, 2007).

3 Histoire environnementale

L'histoire environnementale, née dans les années 1970 aux États-Unis, s'est par la suite développée puis institutionnalisée en France comme champ de recherche à part entière à partir des années 1990-2000. La naissance du RUCHE (réseau universitaire de chercheurs et chercheuses en histoire environnementale) en 2008 permet la coordination au sein d'un réseau pluridisciplinaire des chercheurs intéressés par l'histoire environnementale. Appliquée au XIX^e siècle français, elle a profondément renouvelé la perception de cette période, longtemps centrée sur les révolutions politiques, économiques ou sociales, en intégrant des réflexions relatives

à l'exploitation des ressources, au conflit d'usage, à l'artificialisation des milieux et plus largement aux rapports entre sociétés et environnement.

Dans le prolongement des travaux consacrés au processus d'industrialisation, les historiens et historiennes se sont intéressés aux enjeux de pollution industrielle. L'exploitation massive des ressources naturelles a pour conséquence le rejet de fumées dans l'air ou de déchets dans l'eau, entraînant l'altération des milieux naturels environnants. Les premières études disponibles se sont focalisées sur les effets de la transformation industrielle de la capitale (Th. Le Roux, *Le laboratoire des pollutions industrielles : Paris, 1770-1830*, Albin Michel, 2011 ; A. Guillerme & alii, *Dangereux, insalubres et incommodes. Paysages industriels en banlieue parisienne, XIX^e-XX^e siècles*, Champ Vallon, 2004) ou à l'échelle de la France (G. Massard-Guilbaud, *Histoire de la pollution industrielle : France, 1789-1914*, EHESS, 2010), réévaluant la portée du décret de 1810 sur les établissements considérés comme insalubres ou incommodes. La notion de « coût environnemental » du progrès devient centrale : déforestation, extinction d'espèces locales, artificialisation des rivières ou encore saturation des sols par les déchets industriels.

Ces réflexions s'élargissent ensuite aux questions de maladies professionnelles, selon les cas liées à l'exploitation du charbon (P.-A. Rosental, « La silicose comme maladie professionnelle transnationale ». *Revue française des affaires sociales*, 2008/2, p. 255-277 ; J.-C. Devinck, P.-A. Rosental, « Une maladie sociale avec des aspects médicaux : la difficile reconnaissance de la silicose comme maladie professionnelle dans la France du premier XX^e siècle », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2009/1, p. 99-126) ou à l'utilisation de la céruse de plomb (J. Rainhorn, *Blanc de plomb. Histoire d'un poison légal*, Presses de Sciences Po, 2019). F. Jarrige et Th. Le Roux proposent de leur côté une vaste synthèse sous le titre *La contamination du monde. Une histoire des pollutions à l'âge industriel* (Le Seuil, 2017).

Au-delà de la seule question des rapports entre industrialisation et environnement, la question de la transformation en profondeur de la société française se pose, par exemple par le biais de la rénovation urbaine et de l'affirmation progressive de l'hygiénisme, à travers les travaux de P. Bourdelais (*Les Hygiénistes : enjeux, modèles, pratiques*, Belin, 2001) ou de S. Frioux (et alii, *Hygiène et santé en Europe de la fin du XVIII^e siècle aux lendemains de la Première Guerre mondiale*, SEDES, 2011 ; *Les batailles de l'hygiène. Villes et environnement de Pasteur aux Trente Glorieuses*, PUF, 2013).

Ces travaux s'inscrivent dans une perception plus large de l'histoire environnementale, portée par G. Quenet, *Qu'est-ce que l'histoire environnementale ?* (Champs Flammarion, 2014), F. Lorcher et J.-B. Fressoz *L'événement anthropocène : La Terre, l'histoire et nous* (Le Seuil, 2013). Ce dernier défend également l'idée que les sources d'énergie ne se substituent pas l'une à l'autre mais s'additionnent plus ou moins longuement dans le temps, démultipliant les conséquences néfastes des pollutions, dans *Sans transition : une nouvelle histoire de l'énergie* (Le Seuil, 2024).

L'histoire environnementale s'intéresse également aux événements extrêmes : inondations, éruptions volcaniques, sécheresses, froids hivernaux se trouvent ainsi réévalués au prisme des transformations économiques comme de la société tout entière. C'est du moins la position défendue par F. Lorcher dans *Le Savant et la Tempête. Étudier l'atmosphère et prévoir le temps au XIX^e siècle* (PUR, « Carnot », 2008) et (avec J.-B. Fressoz) *Les Révoltes du ciel. Une histoire du changement climatique, XV^e-XX^e siècles* (Le Seuil, 2020). Ces événements climatiques, longtemps perçus comme « naturels », sont désormais interrogés dans leur dimension sociale et politique et participent de l'apparition d'une société du risque (J.-B. Fressoz, *L'Apocalypse joyeuse : une histoire du risque technologique*, Le Seuil, « L'Univers historique », 2012), appelant à leur nécessaire gestion ou anticipation, via la construction de digues, les reboisements préventifs ou encore le développement des premières assurances contre les désastres.

L'histoire environnementale du XIX^e siècle évolue aujourd'hui vers des approches plus globales et critiques. Elle croise l'histoire impériale (exploitation coloniale des ressources, acclimatation d'espèces, transferts agricoles), l'histoire du capitalisme (appropriation privée des communs, financiarisation des ressources), ou encore l'histoire des savoirs. Elle invite aussi à repenser les continuités entre XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles : nombre des problèmes environnementaux contemporains prennent racine dans les logiques extractives, centralisatrices ou productivistes mises en place dès la fin de l'Ancien Régime. C'est en partie ce que montrent les chercheurs déjà cités (J.-B. Fressoz, F. Jarrige, Th. Le Roux, rejoints pour l'occasion par C. Marache et J. Vincent) qui ont uni leurs efforts pour proposer la dernière synthèse en date sous le titre *La nature en révolution. Une histoire environnementale de la France, vol. 1 : 1780-1870* (La Découverte, 2025).

4 Histoire coloniale

Longtemps marginalisée ou cantonnée à une histoire selon les cas militaire ou administrative, l'histoire coloniale de la France du XIX^e siècle a connu un profond renouvellement depuis les années 1990-2000. Sous l'influence des *postcolonial studies*, du tournant global ou encore de l'histoire sociale et culturelle, elle s'est détachée d'un récit centré sur les conquêtes et les formes de la présence française outre-mer pour s'intéresser aux sociétés colonisées, aux circulations, aux savoirs, aux violences et aux logiques de domination. Désormais, l'histoire coloniale ne peut plus être pensée comme une histoire périphérique, mais apparaît comme une composante à part entière de la modernité française.

Jusqu'aux années 1970, l'histoire coloniale était largement écrite dans une perspective impériale, centrée sur les conquêtes, les gouverneurs, les explorateurs ou les grandes entreprises coloniales. Cette approche, pour partie téléologique, insistait sur le caractère « civilisateur » du processus colonial dans le prolongement de la geste coloniale du XIX^e siècle. Et dans une certaine mesure, la loi du 23 février 2005 sur les Rapatriés, mentionnant (art. 4) le « rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord » en est le dernier avatar, suscitant de nombreuses réactions chez les enseignants. Depuis les années 1990, cette historiographie s'est pourtant trouvée profondément remise en cause avec la montée en puissance d'une relecture critique du projet colonial, en analysant les logiques de domination, les formes d'exploitation et les résistances. Cette reconfiguration a replacé les sociétés colonisées au centre du récit historique et insisté sur les violences structurelles du fait impérial.

Au-delà de la dimension militaire de la conquête, l'intérêt s'est porté sur son aspect scientifique et géographique, déjà abordé par D. Lejeune, *Les Sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIX^e siècle* (Albin Michel, 1993) mais largement renouvelé avec les travaux de P. Singaravelou (*L'Empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation XIX^e-XX^e siècles*, Belin, « Mappemonde », 2008) et d'I. Surun (*Dévoiler l'Afrique ? Lieux et pratiques de l'exploration (Afrique occidentale, 1780-1880*, Éd. de la Sorbonne, 2018) qui propose de (re)découvrir l'« Afrique intérieure » et d'observer la façon dont les savoirs se construisent par l'expérience concrète du terrain et dans l'interaction avec l'autre. Les travaux

récents insistent également sur les modalités de prise de contrôle de vastes territoires et sur l'importance des nécessaires aménagements avec les populations et pouvoirs locaux, ce que met bien en lumière C. Lefebvre dans son ouvrage *Des pays au crépuscule. Le moment de l'occupation coloniale, Sahara-Sahel* (Fayard, 2021). La composante coloniale de l'armée – de la *Force noire* du Gal Mangin (1910) aux travaux d'A. Clayton (*Histoire de l'Armée française en Afrique 1830-1962*, Albin Michel, 1994) – a elle aussi été profondément réévaluée ces dernières années, au-delà des préjugés et des représentations par A. Guyon (*Les tirailleurs sénégalais : de l'indigène au soldat, de 1857 à nos jours*, Perrin-Ministère des Armées, 2022) et S. Soubrier (*Races guerrières. Enquête sur une catégorie impériale, 1850-1918*, CNRS Éd., 2023). L'analyse des élites et des savoirs coloniaux a également été revisitée par P. Singaravelou, *Professer l'Empire. Les « Sciences coloniales » en France sous la III^e République* (Publications de la Sorbonne, 2011).

De même, la vision parfois simpliste qui prévalait quant au « partage de l'Afrique » lors de la conférence de Berlin, portée par H. Brunschwig (*Le Partage de l'Afrique noire*, Flammarion, 1971) ou H. Wesseling (*Le Partage de l'Afrique. 1880-1914*, Gallimard, « Folio histoire », 2002) a fait l'objet d'une réévaluation qui insiste sur la dimension géopolitique du processus (C. de Gemeaux et A. Lorin (dir.), *L'Europe coloniale et le grand tournant de la Conférence de Berlin (1884-1885)*, Le Manuscrit, « Carrefours d'empires », 2013). Enfin, dans le domaine économique, les questionnements relatifs à l'exploitation économique de l'Empire et à son « retour sur investissement » se trouvent réétudiés à nouveaux frais : l'approche volontairement provocatrice d'un J. Marseille dans *Empire colonial et Capitalisme français. Histoire d'un divorce* (A. Michel, 1984) est largement réévaluée par D. Cogneau dans *Un empire bon marché, histoire et économie politique de la colonisation française, XIX^e-XX^e siècle* (Le Seuil, 2023).

Sur le versant de la prise en compte des réalités locales, le parcours de C. Coquery-Vidrovitch illustre l'ampleur du renouveau des approches coloniales : autrice dans le dernier quart du XX^e siècle de nombreux ouvrages devenus des classiques de l'histoire de l'Afrique, comme *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires, 1898-1930* (Mouton, 1972) ou *L'Afrique et les Africains au XIX^e siècle* (Armand Colin, 1999), elle a participé au renversement des perspectives dans des ouvrages comme *L'Afrique occidentale au temps des Français, colonisateurs et colonisés, c. 1860-1960* (avec O. Goerg, La Découverte, 2010) ou en insistant sur les phénomènes

de longue durée (*Les Routes de l'esclavage. Histoire des traites africaines* *v^e-xx^e siècles*, Albin Michel, 2018).

Mais c'est sans doute dans la dimension pratique de la colonisation que les approches ont le plus évolué, lorsqu'il s'agit de mettre en lumière la façon dont le droit se trouve appliqué au quotidien et produit des effets durables sur le quotidien des populations, « indigènes » comme d'origine européenne. C'est par exemple ce que montre D. Guignard dans *1871. L'Algérie sous séquestre* (CNRS éd., 2023), lorsqu'au lendemain de la principale insurrection depuis 1830 contre les forces coloniales françaises, les autorités coloniales décident unilatéralement de placer sous séquestre les terres et habitations de près de 900 000 Algériens, soit plus du quart de la population totale. Ces biens sont selon les cas restitués, contre argent, ou définitivement confisqués, suivant le comportement collectif ou individuel de chacun lors du soulèvement, tout en autorisant un transfert « légal » des meilleures terres aux colons. Dans le même esprit, C. Zytnicki étudie dans *Un village à l'heure coloniale. Draria, 1830-1962* (Belin, 2019) le quotidien d'un des premiers villages de colonisation créés par les autorités françaises, bâti sur des terres expropriées ou séquestrées et redistribuées aux « colons concessionnaires », petites gens venues de France, de Suisse et d'Allemagne, puis d'Espagne. En même temps que la viticulture qui s'y développe, c'est tout le système de la domination coloniale qui se met en place.

Enfin l'Empire – et par ricochet sa métropole – a trouvé sa place dans une vision plus large, faisant la part belle aux échanges et aux regards croisés, comme le montrent P. Singaravelou et S. Venayre dans *Le Magasin du Monde. La mondialisation par les objets du xviii^e siècle à nos jours* (Fayard, 2020) et *L'Épicerie du monde. La mondialisation par les produits alimentaires du xviii^e siècle à nos jours* (Fayard, 2022) ou, dans une version plus transnationale, Q. Deluermoz dans *D'ici et d'ailleurs. Histoires globales de la France contemporaine* (La Découverte, 2021).

1 Siècle des révolutions et incertitude constitutionnelle

Puissance ultra-dominatrice sur le continent européen depuis vingt-cinq ans, la France doit apprendre à n'être plus (considérée comme) une puissance de premier rang après 1815 : occupée militairement par les armées coalisées jusqu'en 1818 (puis de nouveau entre 1870 et 1873), marginalisée diplomatiquement après le Congrès de Vienne (1814-1815), la France du premier XIX^e siècle peine à s'affirmer. À l'intérieur du pays, les tensions politiques intérieures récurrentes, « résolues » par des mouvements révolutionnaires débouchant pour partie sur des changements de régime, tous les quinze à vingt ans, détournent un temps les acteurs politiques des préoccupations extérieures, qui ne redeviennent un enjeu de puissance qu'à partir des années 1850.

C'est donc l'incertitude constitutionnelle caractéristique de la France du XIX^e siècle qui nous retient en premier lieu. Entre 1815 et 1914, au moins cinq régimes distincts se succèdent : la Restauration (1814/15-1830), la monarchie de Juillet (1830-1848), la Seconde République (1848-1851), le Second Empire (1852-1870) et enfin la Troisième République (1870-1940). Pour autant, ces régimes politiques n'ont rien de monolithique et sont bien souvent traversés par des lignes de force et de fortes tensions, caractérisés par des options politiques distinctes voire divergentes, *a fortiori* lorsqu'ils durent quinze à vingt ans, voire plus : Libéraux contre Ultras sous la Restauration, Parti de l'Ordre puis de la Résistance contre Parti

du Mouvement sous la monarchie de Juillet, République sociale contre République conservatrice en 1848, Empire autoritaire contre Empire libéral, enfin « République des ducs » vs Opportunistes puis Radicaux après 1870. Ils présentent en revanche des caractéristiques intrinsèques qui « justifient » aux yeux de leurs adversaires qu'ils soient renversés (par la force) et qui résident avant tout, au XIX^e siècle, dans la participation à la vie publique, dans l'accès à la citoyenneté politique. Il convient toutefois de se défaire d'une vision téléologique qui ferait de la démocratie politique un objectif unique et, plus encore, inéluctable. Le siècle est avant tout marqué par une succession de mouvements sociaux ou révolutionnaires, d'avancées et de reculs, d'hésitations et d'acquis possiblement remis en question quelques années plus tard, et qui donnent parfois à la France l'allure d'un pays perpétuellement au bord de la guerre civile.

Les monarchies constitutionnelles de la première moitié du siècle (Restauration et monarchie de Juillet) sont des régimes ploutocratiques réservant la réalité du pouvoir aux élites sociales et économiques, faute de parvenir (pour la Restauration du moins) à rétablir le système inégalitaire en vigueur sous l'Ancien Régime. La Charte (de 1814, révisée en 1830 dans un sens plus libéral), sorte de constitution octroyée par le souverain, garantit certaines libertés minimales, mais n'est ni discutée par les élus ni ratifiée par le peuple ; elle consacre le fonctionnement parlementaire du régime, mais les nominations discrétionnaires de pairs permettent au souverain de contrebalancer les décisions qui lui déplaisent, par le biais de « fournées » qui inversent le mouvement en cours. L'un des enjeux est alors de déterminer la place du souverain dans l'édifice politique : doit-il régner, et donc conserver une position d'arbitre au-dessus des partis, ou gouverner, au risque d'être mis en minorité dans les urnes et de voir son pouvoir radicalement contesté ? Si les Ultra-royalistes prônent une forme de Réaction politique entre 1825 et 1830, c'est le Conservatisme qui domine largement, alors même que ce sont les Républicains qui ont fait le coup de feu en juillet 1830 pour renverser Charles X. Les tensions sociales, parfois les insurrections (insurrection du Quartier Saint-Merri en juin 1832, massacre de la rue Transnonain en 1834) ou les attentats contre le Roi (Fieschi en 1835) signalent les insatisfactions d'une partie de la population et leurs aspirations politiques. Dans les années 1840, Guizot considère pourtant que le système tel qu'il fonctionne alors constitue une forme de perfection indépassable. Le système censitaire (*cf.* encadré *infra*) verrouille le jeu politique en

interdisant toute évolution vers plus de démocratie. C'est donc par la force que la situation évolue.

Née de la Révolution de février 1848, la République, comme idéal politique, renaît après sa dérive révolutionnaire (la Terreur) puis son incapacité à s'affirmer en 1830, et promeut la démocratie politique. La Seconde République entend corriger les défauts des régimes précédents en promouvant l'égalité de tous les citoyens, *via* le suffrage universel (pourtant uniquement masculin, jusqu'en 1944) proclamé le 5 mars, et l'abolition de l'esclavage le 27 avril suivant. Plus largement, le nouveau régime entend œuvrer au bien-être du plus grand nombre, mais cette orientation sociale ne survit pas à « l'illusion lyrique » du printemps qui voit les « républicains du lendemain » l'emporter sur ceux de « la veille » lors des élections à l'Assemblée nationale constituante. La montée en puissance des tensions politiques et sociales creuse un fossé entre le Gouvernement et les catégories populaires, jusqu'au soulèvement puis l'écrasement des faubourgs ouvriers de l'est parisien en juin 1848. Dès lors, le régime s'affirme comme politiquement républicain et socialement conservateur, attestant que la combinaison est possible et satisfait le plus grand nombre, inquiet du « désordre » provoqué par les « partageux ». L'élection de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la République (10 décembre 1848) brouille quelque peu les cartes, le prince-président ralliant les suffrages populaires tout en étant soutenu par les conservateurs (qui, Thiers en tête, pensent pouvoir le manipuler). Majoritaires à l'Assemblée législative, ces derniers votent la loi du 31 mai 1850, qui limite drastiquement l'exercice du suffrage universel en réduisant d'un tiers le corps électoral, et engagent un bras de fer avec le Président, désireux de modifier la constitution afin de pouvoir candidater pour un second mandat.

Le coup d'État du 2 décembre 1851 fait basculer le pays dans un nouvel ordre politique. Présidence césarienne puis Empire de plein droit à dater de la fin 1852, le régime dirigé par Napoléon III articule – avec succès jusqu'en 1870 – autoritarisme et souveraineté populaire *via* les référendums plébiscitaires, assurant au souverain une légitimité populaire directe. Soutenu par la bourgeoisie urbaine, les milieux économiques et la majorité rurale, le pouvoir déploie une politique d'ordre, voire de surveillance policière pendant toute la décennie 1850 (« l'Empire autoritaire ») et de développement économique d'inspiration saint-simonienne (caractérisé par un déploiement des grands travaux, soutenus par l'essor des institutions

de crédit, Crédit foncier et Crédit mobilier en tête), qui culmine avec le traité de libre-échange franco-britannique (le « coup d'État douanier ») de 1860. La seconde décennie du régime, plus « libérale », est marquée par la recherche de nouvelles alliances intérieures : les catholiques se détachent progressivement du régime pour protester contre la politique italienne de Napoléon III qui tente de se rallier les ouvriers, sans réel succès. L'opposition politique se structure en Tiers-parti et Républicains et revendique toujours plus de libertés (cf. encadré Libertés nécessaires). Début 1870, l'Empire se libéralise plus encore avec Émile Ollivier, avant de chuter à l'été en déclarant puis en perdant la guerre contre la Prusse. Le 4 septembre 1870, Gambetta proclame la III^e République.

« Libertés nécessaires »

Personnage politique de premier plan pendant la monarchie de Juillet, figure de proue des conservateurs sous la Seconde République, progressivement marginalisé par le Prince-Président et totalement absent de la vie publique pendant la première décennie du Second Empire, Adolphe Thiers (1797-1877) est élu député de Paris en 1863. À partir de cette date, il redevient une figure incontournable du monde politique pour les dix années à venir.

Le 11 janvier 1864, il prononce devant le Corps législatif un discours majeur, consacré aux « libertés nécessaires » qui constitue un monument de l'art oratoire parlementaire en même temps qu'un moment fort de la vie politique – pourtant largement corsetée – du Second Empire. Le député du Tiers parti libéral (d'opposition au gouvernement en place donc) fait en quelque sorte le procès du régime en place depuis 1852, au moment même où celui-ci entame une lente libéralisation. Il accuse le gouvernement et plus précisément l'Empereur Napoléon III de restreindre les « libertés nécessaires », qu'il érige au rang de principes.

Ces libertés sont au nombre de cinq : la **liberté individuelle**, qui permet à chacun de vivre en sécurité et de ne pas craindre l'arbitraire, visant en particulier la loi de sûreté générale de 1858 ; la **liberté de la presse**, qui autorise la critique du pouvoir sans contrôle ni censure – sans verser dans l'injure, toujours condamnable ; la **liberté électorale**, permettant à chacun de se présenter devant les électeurs sans craindre les tracasseries administratives des préfets et le soutien abusif du pouvoir aux candidats officiels ; la **liberté parlementaire**